

État de préparation

Conférence du CCTUO

DU 29 FÉVRIER au 3 MARS 2024

**Bureau régional du
SCFP-ONTARIO À MARKHAM
(ONTARIO)**

SCFP  CCTTUO

Comité de coordination des travailleurs et travailleuses universitaires de l'Ontario

CONFÉRENCE DU CCTUO 2024 Du 29 février au 3 mars 2024 2e AVIS DE CONVOCATION

LA CONFÉRENCE DU CCTUO SE TIENDRA AU

**Bureau régional de l'Ontario
80, promenade Commerce Valley Est, Markham (Ontario)
L3T 0B2**

Hébergement

Hilton Garden Inn

**300, promenade Commerce Valley Est
Thornhill (Ontario) L3T 7X3**

Tarif de chambre d'hôtel : 146 \$

Le tarif de la chambre d'hôtel est sujet à des taxes et à des frais par chambre.

Les réservations de chambre doivent être effectuées par l'intermédiaire de W.E Syndicats Voyage d'ici le 29 janvier 2024.

Téléphone : 1(888) 676-7747 [Mentionnez la Conférence du CCTUO au moment de réserver votre(vos) chambre(s)]

Lien vers la réservation des chambres : <https://weuniontravel.ca/fr/accueil/>

Droits d'inscription

*L'inscription en ligne sera clôturée cinq jours ouvrables avant la tenue de la Conférence

Affiliés	350 \$ avant le 22 janvier 2024, 400 \$ après la date butoir
Non-affiliés	450 \$ avant le 22 janvier 2024, 500 \$ après la date butoir

Si vous avez besoin de services de traduction en français, d'interprétation en ASL, de garde d'enfants ou de tout autre accommodement, veuillez soumettre votre requête en remplissant le formulaire d'accès d'ici le 29 janvier 2024. (Le lien vers le formulaire de demande d'accès se trouve dans votre courriel de confirmation).

Lien pour s'inscrire : <https://cupe.on.ca/fr/inscription-2024-ouwcc-registration-page/>

***Aucun remboursement ou annulation ne sera disponible après le 15 février 2024.**

Le tarif de la chambre d'hôtel est sujet à des taxes et à des frais par chambre. Les réservations de chambre doivent être effectuées par l'intermédiaire de W.E.

La date limite pour l'inscription est le 22 février.

DESCRIPTION DES ATELIERS

LE VENDREDI 1^{er} MARS 2024, 13 h 30 – 16 h 30

*Choisissez un atelier lors de l'inscription en ligne.

Communications – 30 places

Cet atelier donnera un bref aperçu des ressources du SCFP national mises à disposition à différents moments de la campagne, pour ensuite se concentrer sur les relations avec les médias et l'acquisition de compétences pratiques à utiliser lors des entrevues.

Introduction à l'analyse de la structure du pouvoir pour les campagnes de négociation – 30 places

Les syndicats utilisent le terme « pouvoir » dans plusieurs contextes, sans toutefois toujours le définir, le mesurer ou en faire le suivi. Dans cet atelier, vous étudierez le pouvoir en relation avec vos revendications et apprendrez des moyens pour mesurer le pouvoir et en faire le suivi. *L'analyse de la structure du pouvoir* consiste à cartographier et à comprendre le pouvoir de décision ainsi que d'autres formes de levier sur votre terrain en relation avec vos négociations. En ce faisant, vous saurez où concentrer vos efforts pour faire aboutir les revendications de votre section locale, tant sur le lieu de travail qu'à l'extérieur.

Dans cet atelier, vous découvrirez cette méthode et la manière dont les sections locales peuvent en bénéficier avant d'entreprendre les négociations de convention collective. Vous découvrirez également le concept connexe de *l'organisation de l'ensemble des travailleurs et travailleuses*, qui vous aidera à faire comprendre à vos membres qu'ils(elles) sont la plus grande source de pouvoir. *L'organisation de l'ensemble des travailleurs et travailleuses*, associée à l'analyse de la structure du pouvoir, peut permettre d'identifier et d'exploiter le pouvoir que nous avons peut-être négligé dans le passé. L'objectif est d'utiliser ces méthodes pour hiérarchiser les ressources limitées (notamment les personnes et le temps) dans vos campagnes et de gagner !

Formation à la lutte contre le harcèlement et témoins – 30 places

Lorsque notre syndicat nous manque de respect ou lorsque des préjudices, du harcèlement et de la discrimination se produisent, nous ne sommes pas en sécurité. Nous n'accepterions pas cela de la part de nos superviseur(e)s et de nos gestionnaires, et ce n'est pas acceptable dans notre espace syndical. Lorsque nous sommes témoins de préjudices, d'oppressions ou de blessures, nous pouvons intervenir de manière sûre et efficace avant, pendant ou après une situation de harcèlement ou de violence. Dans cet atelier, vous apprendrez et pratiquerez des façons d'intervenir.